

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 68/2001 de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides à la formation

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2008/C 173/05)

Aide n°	XT 44/08
État membre	Allemagne
Région	—
Intitulé du régime d'aides ou nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide individuelle	Schulungsprogramm des Deutschen Weinfonds/Deutschen Weininstituts
Base juridique	Schulungsprogramm des Deutschen Weinfonds/Deutschen Weininstituts auf Grundlage des § 37 Abs. 1 Weingesetz
Type de la mesure	Régime
Budget	Dépenses annuelles prévues: 0,5 Mio EUR
Intensité maximale des aides	En conformité avec l'article 4, paragraphes 2 à 7 du règlement
Date de mise en œuvre	1.4.2008
Durée	31.12.2013
Objectif	Formation générale Formation spécifique
Secteurs économiques	Agriculture, Autres services
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Deutscher Weinfonds — Anstalt des öffentlichen Rechts/Deutsches Weininstitut GmbH Gutenbergplatz 3-5 D-55116 Mainz